

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 2 OCTOBRE 2014

Mme Faccenda ouvre la séance à 17h30

- Sont présents 16 membres sur 23 . (cf liste d'émargement ci-jointe)
 - Mme Plantec-Rouzic, CPE est excusée
 - Sont absents : M.Fichet, Chloé Bourhis et Tony Arghuile, délégués élèves scolarisés en 2de.

Le quorum étant atteint Mme la Principale déclare que la séance peut débuter.

- Mme Faccenda propose la candidature de M.Lucas, enseignant, en tant que secrétaire de séance, M. Lucas.
- Mme Faccenda procède à l'examen et au vote du compte-rendu du CA du 01/07/2014.
Pour : 16 Absentions : 0 contre : 0
- Mme Faccenda propose l'ordre du jour modifié :
 - ajout d'une DBM pour vote dans la seconde partie (les points financiers)
 - et retrait de la signature d'une convention portant sur l'utilisation de la salle Stereden (point III.2). Ce point sera examiné lors du CA de novembre.
Pour : 16 Absentions : 0 contre : 0

POINT I- Vie pédagogique et vie scolaire

1. Point sur la rentrée.

- Mme la Principale expose les conditions dans lesquelles s'est déroulée la rentrée, conditions globalement satisfaisantes. 368 élèves sont inscrits au collège, répartis dans 15 divisions (4 classes de 6° à 23 ou 24 élèves ; 4 classes de 5° à 24 ou 25 élèves ; 3 divisions de 4° à 28 et 29 élèves et 4 divisions de 3° à 23 ou 24). En quatrième la lourdeur des effectifs a été partiellement compensée par la constitution de 4 groupes pour les cours de sciences et de langues vivantes.
- Tous les enseignants étaient nommés à la rentrée, ce qui est un motif de satisfaction car ce n'était pas partout le cas.
- Mme la Principale souligne ensuite que les options proposées au collège fonctionnent bien et sont attractives. C'est le cas pour la DP3, le latin et le breton. C'est également le cas pour la section bilingue allemand. Trois élèves de troisième sont actuellement en Allemagne (à Hohenmölsen) dans le cadre des échanges Brigitte Sauzay. En quatrième plusieurs élèves sont d'ores et déjà candidats pour cet échange.

- Le projet d'ouverture d'une filière bilingue (Français / Breton) à la rentrée 2015 suit son cours.
- Mme Faccenda énonce son intention de communiquer prochainement un bilan sur l'orientation des élèves inscrits en troisième en 2013-2014. Elle attend pour ce faire d'être en possession de la totalité des données.
- Il s'avère enfin que certaines familles ont des difficultés à se connecter à Educ'Horus. Il semble que cela concerne surtout les noms de famille les plus bretonnants. La plateforme informatique essaie de résoudre le problème qui n'est pas particulier au collège de Lanmeur. Les élèves et les parents concernés sont invités à prendre contact avec le collège.

2. Information sur les élections des délégués au Conseil d'Administration

- Dans chaque classe les élèves éliront leurs délégués lors de la semaine 41 (Du 6 au 10 octobre). Les délégués élus se réuniront le lundi 13 octobre en présence de Mme Faccenda (Principale) et de Mme Plantec (CPE). Ils procéderont alors à l'élection des représentants des élèves au CA du collège. .
- Les personnels éliront leurs représentants au CA le jeudi 9 octobre
- Les parents d'élèves feront de même le vendredi 10 octobre.
- Le CA comptera 24 membres comme pour tous les établissements n'excédant pas 600 élèves.

3. Formation des délégués.

- Tous les délégués recevront une formation à leur rôle. Deux demi-journées y seront consacrées après les vacances de Toussaint, l'une pour les 6° et 5° ; l'autre pour les 4° et 3°
- La mise en place d'un Conseil de Vie Collégienne : il s'agit d'une instance consultative composée de 10 élèves élus par leurs pairs et de 10 adultes volontaires. Parmi les élèves il y aura un des représentant élu au CA, qui puisse faire le lien entre ces deux instances et répercuter lors des conseils d'administration les idées, les demandes, les opinions du CVC. Le Conseil de Vie Collégienne sera réuni avant chaque CA de façon à recueillir l'avis des élèves sur leur vie au collège et leurs souhaits.

4. Participation du collège au prix Chronos.

- Il s'agit d'un prix littéraire organisé à l'échelle nationale. Mme Rémond, professeur documentaliste, en expose les grandes lignes :
- Il s'agit de faire lire quatre romans, à la fois à des élèves et à des personnes âgées. Chaque lecteur vote en fin d'année scolaire pour son livre préféré. La thématique porte sur le lien intergénérationnel. C'est le thème des romans choisis et cela

implique un lien entre le collège et l'Hôpital local de Lanmeur et donc des rencontres entre les élèves et les résidents pour échanger sur leurs lectures.

- Les élèves ne gagnent rien, sinon du plaisir, à lire et à rencontrer d'autres lecteurs. L'auteur qui recueille le plus de suffrages obtient le prix Chronos.

5. Déplacement pédagogique en Grande Bretagne.

- Cela concerne les classes de 5° et la totalité des élèves. Tous les élèves partent en même temps mais sont divisés en deux groupes qui font rigoureusement la même chose mais dans un ordre différent pour éviter d'avoir un groupe trop lourd. Cela concernera donc 97 élèves et 8 adultes.
- Le séjour en Angleterre aura lieu du 23 au 27 mars 2015.
- Il se déroulera dans la région de Windsor, que les élèves découvriront ainsi qu'Oxford. Ils passeront également une journée à Londres.
- Ils seront logés dans des familles d'accueil.
- Le FSE du collège participera au financement du voyage à hauteur de 4 763 €
- La charge maximale restant aux familles sera de 220 €.
- Le projet de déplacement pédagogique et le montant de la participation des familles sont votés à l'unanimité des 16 votants.

Pour : 16 Absentions : 0 contre : 0

6. Appariements avec Eberswalde (Allemagne) et Jesi (Italie).

Concernant l'**Allemagne**, M. Lucas précise qu'il s'agit d'un échange et le présente.

- Les Allemands étaient présents en France du 23 au 30 Septembre. Ils ont été hébergés dans les familles de leurs correspondants français et les accueilleront à leur tour lors du séjour des Français en Allemagne du 23 au 30 mars 2015. Cet échange est ouvert aux élèves de 4° et de 3° germanistes. Une trentaine d'entre eux y participe.
- Eberswalde est une petite ville située à une soixantaine de km de Berlin. Sur place les déplacements peuvent se faire par les transports en commun. Il faut environ 50 minutes en train pour gagner le centre de Berlin.
- Les objectifs de l'échange sont multiples, à la fois linguistiques, culturels et citoyen (construction d'une citoyenneté et d'une identité européennes). Une grosse partie des visites prévues est pensée en fonction de l'Histoire des Arts en lien avec les programmes de 4° et de 3°.
- Cette année l'échange s'enrichit d'une collaboration avec les artistes de la troupe « Via Cane » comédiens et marionnettistes. Avant le départ les élèves feront en

cours de français un atelier d'écriture sur le thème de la frontière, de la séparation, de soi et de l'autre. En cours d'allemand, les textes seront traduits en collaboration avec les élèves allemands. Les élèves réfléchiront ensuite, toujours avec les artistes, à la mise en scène de leurs textes ainsi qu'aux décors. Les artistes seront présents en Allemagne où ils donneront une représentation du spectacle co-écrit avec les élèves français et allemands. La participation des élèves à ce travail peut bien entendu leur permettre de présenter leur sujet de création lors de l'épreuve d'Histoire des Arts.

- La participation des familles ne devrait pas dépasser 200 € comme les années précédentes. Le budget reste toutefois à finaliser.
- Le principe de cet échange est approuvé à l'unanimité des 16 votants.

Mme Larvor présente ensuite l'échange avec Le collège de **Jesi** (Italie)

- Le sixième échange avec cet établissement scolaire s'est terminé début septembre avec la venue des correspondants italiens à Lanmeur. Le septième devrait démarrer au printemps 2015.
- Environ 45 élèves de quatrième y participeront. Les élèves germanistes qui iront en Allemagne ne pourront bien entendu, pas partir en Italie. Le séjour de nos élèves aurait lieu entre le 16 et le 23 mai 2015.
- L'objectif du séjour est la découverte de la culture italienne, à la fois par le partage de la vie des familles une semaine durant et à travers les visites effectuées qui permettent de prendre contact avec l'histoire italienne, la richesse architecturale et artistique du pays. Une visite des grottes de Frasassi est au programme, en lien avec le programme de SVT.
- Les élèves français et italiens correspondent dès avant le séjour. Les élèves français ont à réaliser un carnet de voyage.
- La participation envisagée pour les familles se situe entre 200 et 215 €.
- Les représentants des parents d'élèves questionnent la date prévue pour le déplacement des Français et regrettent qu'elle ne corresponde pas à celle des séjours en Angleterre et en Allemagne pour éviter de multiplier les semaines dont les emplois du temps sont perturbés par les absences de professeurs ou les classes incomplètes. Mme Larvor la justifie par des impératifs de calendrier pour les Italiens et par la rigueur possible du climat italien au mois de mars.
- Le principe de cet échange est approuvé par 15 votants et une abstention.

7. Déplacements pédagogiques.

M. Brigant expose un projet de **déplacement à Paris** qui serait proposé à des élèves de troisième sur le thème : « Paris de la citoyenneté, des arts et des sciences ».

- Le séjour concernerait les élèves de 3°A et 3°D soit 46 élèves.
- Concernant la citoyenneté, le point fort serait la visite de l'Assemblée Nationale. Les élèves accompliraient un parcours Histoire des Arts en visitant plusieurs musées et institutions culturelles : le Louvre, la Cinémathèque. Les visites du Muséum d'Histoire Naturelle et du Palais de la Découverte constituent le volet scientifique du projet.
- Le déplacement se déroulerait sur trois jours. Les dates ne sont pas encore connues puisqu'elles sont conditionnées à celle de la visite de l'Assemblée Nationale que le collège ne maîtrise pas.
- Le logement se ferait en auberge de jeunesse.
- La participation demandée aux familles serait de 160€

Arrivée de M. Bihan à 18h15.

- Les parents d'élèves posent la question de savoir pourquoi seules deux classes sont concernées et soulignent que cela crée beaucoup de frustration chez ceux qui ne peuvent partir. Ils proposent de faire partir tous les élèves de troisième (hormis les germanistes qui partent en Allemagne), quitte à les séparer en deux groupes totalement autonomes sur le modèle de ce qui se fait en 5°.
- M. Brigant répond qu'il est difficile d'emmener un groupe plus nombreux, qui devient vite trop lourd à gérer, lors des visites et de tous les déplacements qui, à Paris se font en métro.
- Mme Faccenda complète la réponse en indiquant qu'à ses yeux il vaut mieux proposer quelque chose à 46 élèves que de ne rien proposer du tout. Qu'un déplacement scolaire est porté par une équipe pédagogique et un projet d'équipe et qu'elle ne peut répondre favorablement à une demande de déplacement que s'il y a préalablement cette équipe et ce projet.
- La discussion se conclut sur une proposition des enseignants d'essayer de réfléchir sur la façon d'impliquer davantage d'élèves.
- Le principe de ce déplacement est approuvé par 14 voix et 3 abstentions.

A la demande de Mme Faccenda qui souhaite demander aux enseignants porteurs de projets de venir les exposer devant les membres du Conseil d' Administration, Mme Brigant vient présenter **un projet de sortie pédagogique sur la presqu'île de Crozon.**

- Cette sortie se fait en lien avec le programme de SVT des classes de 5° qui dans sa troisième partie aborde la géologie. La sortie sur la presqu'île qui est d'une extrême richesse géologique permet à Mme Brigant d'aborder 99% des thèmes qui sont au programme avec l'intérêt d'emmener les élèves sur le terrain.
- Le programme de la journée est le suivant : 1/2 journée sur le terrain à trois endroits différents et 1/2 journée consacrée à la visite de la Maison des minéraux.

- Les professeurs de technologie sont également impliqués avec une étude du pont de Térénez.
- Les dates pressenties serait le 4 juin 2015 pour deux classes et le 5 juin pour les deux autres.
- S'agissant d'une sortie obligatoire, aucune participation n'est demandée aux familles.
- Le principe de cette sortie est approuvé par 16 voix pour et une voix contre.

8. Présentation du calendrier de l'année scolaire.

a- découpage des trimestres/rencontres parents professeurs

Mme Faccenda expose d'abord le découpage en trimestres et donne ensuite quelques dates importantes.

- Premier trimestre : du 01/09 au 29/11 ; conseils de classe entre le 1er et le 12 décembre.
- Second trimestre : du 01/12 au 20/03/2015 ; conseils de classe entre le 23/03 et le 03/04.
- Troisième trimestre : du 23/03 au 03/07 ; la date des conseils de classe ne peut encore être fixée car elles sont tributaires du calendrier de l'orientation des troisièmes décidé par l'Inspection Académique.
- Les rencontres parents - professeurs ont lieu les 7 et 9 octobre pour les classes de 6° et de 5° ; et les 14 et 16 octobre pour les 4° et les 3°.
- Les brevets blancs auront lieu les 27 et 28 janvier 2015 et les 5 et 6 mai 2015. Pour le second brevet blanc, le collège accueillera comme habituellement les élèves de Plougasnou.
- Les stages en entreprise, obligatoires pour les troisième auront lieu du 2 au 6 février 2015 et les élèves devront présenter leur rapport (écrit et oral) dans la semaine du 2 mars.
- La Conseillère d'Orientation animera une réunion avec les parents des élèves de troisième sur la poursuite d'études après le collège, le mardi 16 décembre.
- En janvier 2015, les proviseurs des lycées publics de Morlaix seront invités à venir présenter leurs établissements aux élèves de troisième et à leurs parents.
- le samedi 28 février 2015 se tiendra le forum Cap'Orientation au Collège du Château, à Morlaix.

b) consultation sur le socle commun de connaissances, de compétences et de culture

- Le mercredi 8 octobre, les enseignants travailleront l'après-midi. Ils seront alors consultés sur le rapport du 8 juin 2014 autour du projet de socle commun et travailleront en concertation avec les professeurs des écoles.
- En conséquence la récupération de cours qui devait avoir lieu le mercredi 12 novembre après-midi n'aura plus lieu.
- Par contre celle du mercredi 13 mai est maintenue.

II. Points financiers.

1. Tarifs de la demi-pension.

Mme Kuligowski, gestionnaire, propose d'appliquer les préconisations du Conseil Général. Cela donne les tarifs suivants :

- Élèves : le repas passe de 2,97 € à 3,01 €.
- Personnels de catégorie C : idem.
- Personnels dont l'indice est inférieur à 460 : le repas passe de 3,30 € à 3,45 €.
- Personnels dont l'indice est supérieur à 460 : le repas passe de 3,74 € à 3,81 €.
- Ticket UNSS : le repas passe de 3,15 € à 3,20 €.
- Les nouveaux tarifs sont votés par 14 voix pour , 2 voix contre et une abstention.

2. Remises d'ordre.

Il s'agit de faire des remises sur le montant de la demi-pension pour certains événements.

- Remboursement des repas en cas de 8 jours consécutifs d'absence avec certificat médical.
- Remboursement des repas non pris au collège en cas de voyage scolaire.
- Remboursement des repas non pris au collège lors du stage obligatoire des élèves de troisième.
- Remboursement des repas en cas de décès d'un élève ou de l'un de ses parents.
- Ces remises d'ordre sont approuvées à l'unanimité des 17 votants.

3. Contribution entre services.

Un pourcentage est prélevé sur le prix des repas. Une partie est reversée au Conseil Général et une autre partie contribue à payer les charges du collège (eau, électricité, ...). Mme Kuligowski propose que les niveaux de ces pourcentages restent inchangés.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité des 17 votants.

4. Tarifs de réparation pour dégradation.

Mme Kuligowski propose les tarifs suivants :

- 50 cent pour toute dégradation de vaisselle.
- 5 € pour toute dégradation de manuels scolaires.
- Valeur du livre neuf pour tout manuel scolaire non rendu.
- 3 € pour perte et remplacement du carnet de correspondance
- Valeur du neuf pour tout livre du CDI non rendu ou perdu.

- Ces propositions sont approuvées à l'unanimité des 17 votants.

Départ de Mme Duhazé à 19h10.

5. DBM pour vote.

Avant de présenter la demande de DBM, Mme la Principale expose le projet de convention « Collège et Territoire » à passer avec le Conseil Général.

Cette convention présente trois axes :

- Un atelier art performatif en partenariat avec l'Hôpital Local de Lanmeur.
- La création d'un « espace parents » dans lequel les parents qui le souhaitent sont accueillis à chaque rentrée scolaire par Mme Plantec-Rouzic, CPE du collège et Mme Morvan de l'ULAMIR.
- Un partenariat avec l'ENSAAT de Lannion qui entraîne des rencontres des élèves avec un ingénieur de l'école ainsi qu'un déplacement à Lannion. Un des objectifs de ce partenariat est de susciter des vocations scientifiques chez les élèves. Dans le cadre de ce partenariat le collège souhaite faire l'acquisition d'un robot NAO dont l'ENSAAT possède déjà quelques exemplaires.



- Ce robot a des qualités pédagogiques qui intéressent plus particulièrement les professeurs de technologie, de mathématiques (programmation) mais aussi de langues vivantes dans la mesure où il est possible de dialoguer avec lui.

- Le Conseil Général, vivement intéressé, accepte de participer à cet achat en versant une subvention de 3 000 € (sur les 7 000 nécessaires).
- Mme Faccenda demande aux membres du CA de voter pour l'autoriser à signer avec le Conseil Général une convention « Collège et Territoire ».
- Cette autorisation est votée à l'unanimité des 16 votants.
- Elle demande ensuite de l'autoriser à faire un prélèvement sur les fonds de réserve de 4 000 € pour l'achat de ce robot.
- Cette autorisation est votée à l'unanimité des 16 votants.

Départ de Mme Bernard à 19h30.

III. Contrats et conventions

1. Convention Collège et Territoire.

Voir Supra.

2. Contrats de maintenance.

Ces contrats sont en cours de validité. Il est demandé au collège de signer leur continuation.

- Maintenance du photocopieur : autorisation de signer la poursuite du contrat votée à l'unanimité des 15 votants.
- Location du photocopieur : autorisation de signer la poursuite du contrat votée à l'unanimité des 15 votants.
- Maintenance du duplicateur : autorisation de signer la poursuite du contrat votée à l'unanimité des 15 votants.
- Location de la machine à affranchir : autorisation de signer la poursuite du contrat votée à l'unanimité des 15 votants.
- Location de la citerne de gaz et du compteur gaz : autorisation de signer la poursuite du contrat votée à l'unanimité des 15 votants.
- Nettoyage et dépoussiérage de la VMC : autorisation de signer la poursuite du contrat votée à l'unanimité des 15 votants.

IV Compte-rendu de la visite technique annuelle.

Cette visite a eu lieu mardi 1er octobre. Suite à cette visite effectuée par les services techniques certains travaux prioritaires ont été décidés.

- En tout premier lieu la remise à neuf de la Restauration dont l'état (murs, conduits, matériels) devient critique. Bien que ces travaux soient vraiment urgents, un délai de 3 ans minimum sera néanmoins nécessaire.
- Réaménagement et surtout agrandissement de la salle de réunion en lui adjoignant

- la petite salle mitoyenne.
- Rénovation de la salle de bains de l'un des logements de fonction.

Mme La Principale donne également des précisions sur des travaux déjà décidés :

- Le nouveau garage à vélos devrait être opérationnel au début de l'année 2015.
- Les travaux concernant les salles de sciences devraient démarrer au début de l'été 2015. Il est prévu qu'ils durent environ 6 mois. Les nouvelles salles devraient donc être opérationnelles pour janvier 2016.

En l'absence de questions diverses et l'ordre du jour étant épuisé, Mme Faccenda remercie les membres du Conseil d'Administration et lève la séance est à 19h40.

La présidente du Conseil d'Administration

Le Secrétaire de séance

Mme FACCENDA

M.LUCAS